

CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE

Section des Eaux

SEANCE DU 7 MAI 2002

**DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE DE BEZIERS EN STATION DE
TOURISME (HERAULT)**

AVIS

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, son rapporteur entendu et après discussion, considérant :

- le sursis à statuer émis lors de sa séance du 10 octobre 2000,
- l'achèvement des travaux de la station d'épuration de la commune de Béziers et sa mise en service,

émet un avis favorable à la demande de classement de la commune de Béziers en station de tourisme.

COPIE CONFORME